



Handicap plus important après 19 ans

Par **mb72**, le **09/04/2019** à **15:25**

Bonjour,

Il y a 19 ans, j'ai subi un AVP. J'ai été amputé de la jambe gauche en dessous du genou.

Mon handicap devient plus important maintenant. Je me fatigue plus vite et ma vie personnelle en compatit. J'ai du mal à sortir le week-end car j'ai besoin de me reposer. Nos activités sont réduites. Je travaille toujours mais cela devient pénible également lorsque je reste debout longtemps.

A mon procès j'ai choisi de recevoir le capital de mes indemnités versées par les assurances. Je voudrais savoir s'il est possible de réévaluer mon handicap et par conséquent s'il est possible d'avoir une rente mensuelle concernant mon handicap.

Merci beaucoup de votre réponse